

Emonts va rembourser

Le conseiller communal socialiste quitte aussi ses mandats. C'est la fin de sa carrière publique

Il jette le gant. Claude Emonts, conseiller communal PS à Liège, a annoncé qu'il remboursait les montants perçus dans le cadre de réunions des comités de secteur de l'intercommunale Publifin. Soit près de 52.000 euros nets depuis 2013. Celui qui fut président du CPAS de Liège et président de la Fédération des CPAS a aussi décidé de renoncer à tous ses mandats. Cela signifie la fin de sa carrière publique.

L'onde de choc du scandale qui a secoué l'intercommunale Publifin, révélé notamment dans les colonnes et les sites internet de La Meuse, continue à produire ses effets. Pour rappel, il a été révélé que 25 élus avaient perçu des montants parfois faramineux depuis 2013 dans le cadre de réunions « bidon » de comités de secteur de Publifin. La pression a été très vite intenable et jeudi soir le CA de Publifin a annoncé la dissolution immédiate des comités.

Mais l'histoire n'est pas finie, semble-t-il. Ainsi, Claude Emonts — conseiller communal PS à Liège et ancien président du CPAS mais aussi président de ce qui a été le comité de secteur Énergie de Publifin — a indiqué

qu'il allait rembourser près de 52.000 euros nets, perçus dans le cadre de sa fonction de président du comité de secteur Énergie. « J'ai été un peu dégoûté de voir ma photo associée au montant de 519 € la minute tandis que le personnel de l'intercommunale recevait 35 € de prime », nous dit-il. « Cela m'a amené à une réflexion sur mon rôle. »

Surtout, en tant que président du comité de secteur Énergie « je prends mes responsabilités. C'est ce que doit faire un président quand une erreur a été commise. Mais cela ne doit pas avoir de valeur d'exemple pour les autres. » Claude Emonts indique aussi qu'il avait provisionné l'argent

perçu « car les montants semblaient drôles, bizarres ». N'aurait-il pas dû, dès lors, s'en émouvoir auprès des instances de Publifin ? « Il y a eu une erreur, c'est vrai. Au point où on en est, on peut me brûler à l'huile bouillante aussi ! », réplique-t-il.

L'homme est clairement lassé. Et le scandale Publifin a sans doute été l'événement de trop. « J'ai bien vu les réactions suite à ce scandale. Il y a ceux qui sont légitimement choqués, je comprends cela. Mais aussi ceux qui ne sont que des faux-cusiers (sic). » Les concernés comprendront certainement de quoi il retourne.

Sa démission de tous ses mandats ? Elle est aussi liée à d'autres éléments. « Je suis très mécontent de la politique menée vis-à-vis du CPAS. Je ne peux rien y faire. Cela se dégrade pour les gens, pour le personnel... Si c'est juste pour être là et observer une politique fédérale, je retourne sous ma tente... »

En tout cas cet homme engagé, de la gauche dite contestataire, n'imaginait pas la fin de sa vie politique de cette manière. « J'ai eu un parcours sans tache. Mais quand on est sur le point d'être fusillé, plus personne ne vient à la rescousse. Alors, je dis « ciao » et bonne chance... » ●

N.LD

Jean-Pierre Goffin et André Stein

Goffin réfléchit, Stein se défend

Claude Emonts et Anne Delvaux vont-ils en inspirer d'autres ? Pas facile de le savoir car nombre d'élus sont plus que discrets ces derniers temps. On aurait aimé ainsi avoir les avis de Maxime Bourlet (MR) et Vinciane Pirmolin (cdH) mais ils n'ont jamais rappelé. Jean-Pierre Goffin, conseiller communal PS à Liège, lui, a répondu. Pour nous dire qu'il ne compte pas démissionner. Pour

le reste, c'est-à-dire le remboursement des montants, il avoue « être en réflexion, c'est tout. Je vais en aviser avec ma famille, les

instances de mon parti. »

L'homme a en tout cas « mal vécu cette affaire ».

André Stein, conseiller provincial MR, était membre d'un comité de secteur de Publifin mais aussi du CA de l'intercommunale. « Je veux dire avant tout que ce qui a été décidé par rap-

port à ces comités de secteur était légal. Ensuite, en ce qui concerne, les rémunérations, ma situation était particulière. En effet, comme mon parti m'avait désigné pour être au sein de ce comité de secteur je perdais dès lors mes jetons de présence du CA. Si on s'amuse

à tout calculer je n'étais pas à du 159 euros la minute mais à du 10 euros par minute ! C'est pour cela que je ne me sens pas concerné par ce scandale. » Dès lors « rem-

bouser ne se justifie pas car cela correspond à des prestations réelles. Elles n'étaient pas indues. Je parle en tout cas pour moi. » Il conclut en indiquant « que l'on pourrait titrer dans les médias que je suis plutôt le roi du bénévolat : au tennis, au comité olympique... J'assiste aussi à de nombreuses réunions en tant que conseiller provincial, bénévolement. » Il n'a donc « commis aucune faute ». ●

Anne Delvaux rembourse

16.000 € à Viva for Life

Anne Delvaux, ancienne mandataire cdH, aurait dû assister à deux réunions de ces comités de Publifin, avant de quitter la politique. Elle a annoncé qu'elle allait faire don de 16.000 euros à « Viva for Life ». « Je fais cela pour

aller au bout de ma logique d'intégrité ? Je n'ai rien à voir avec ce système politique qui n'a pas le courage de ses actes et qui protège toujours ceux qui sont réellement à la manœuvre », a-t-elle fait savoir. ●